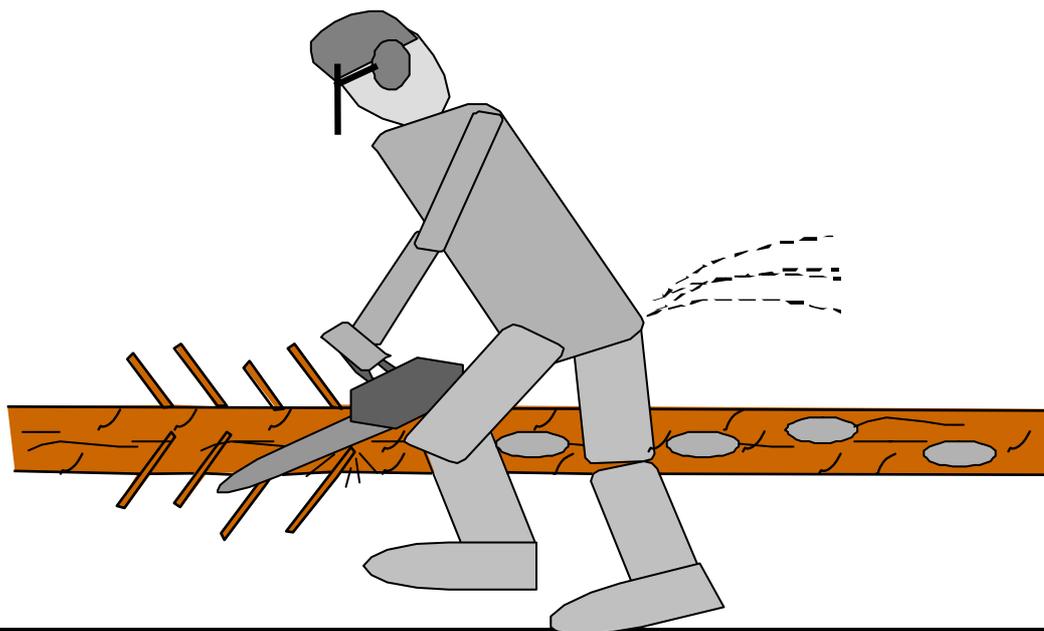


Règlement

96 F5 B7 <5 ; 9



Edition Française 2014

Permanent Sponsors of the ialc :



EBRANCHAGE

5. Ebranchage

5.1 Information générale

Tous les concurrents doivent ébrancher le même type de bois. Une perche fraisée de forme cylindrique est préparée pour chaque concurrent pour la discipline "ébranchage". Plusieurs perches supplémentaires sont préparées comme pièces de rechange. Le concurrent essaie de scier les branches d'une manière régulière le plus vite possible.

La séquence de départ est en ordre inversé par rapport aux quatre premières disciplines. Les perches doivent être numérotées avant le début de la première discipline (abattage).

5.2 Préparation du site de compétition :

Le site de compétition doit être préparé comme suit :

- ~~Préparer le terrain~~
- Sécuriser le site de compétition
- Préparer les perches
- Numéroté les perches
- Informer les nations participantes du dispositif de forage (diamètre, profondeur) et du type de bois

5.3 Préparation de la discipline "ébranchage"

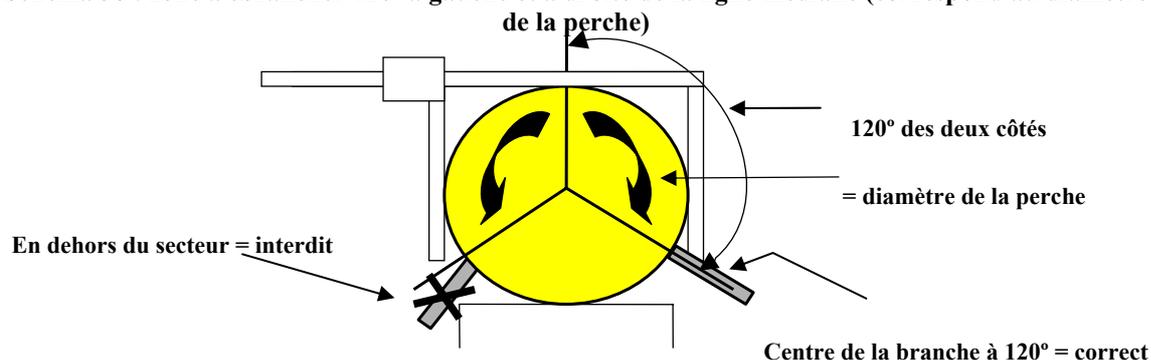
Les perches artificielles doivent être numérotées **avant** le début de la discipline "abattage".

Les perches sont préparées comme suit :

30 branches artificielles rondes sont insérées dans une perche fraisée de forme cylindrique. Celles-ci sont préparées pour tous les concurrents avec le même dispositif de branche et le même diamètre de branche.

- Les perches ont une longueur de 6 m et un diamètre de 14 cm.
- Les perches fraisées de forme cylindrique doivent être du même type de bois.
- Dans la zone d'ébranchage, 30 branches avec un diamètre total de 900 mm sont placées de part et d'autre de la ligne médiane de la perche à approximativement 120° (voir schéma 38).
- Toutes les branches sont du même type de bois et ont le même diamètre dépendant du dispositif. Elles sont insérées dans les perches selon le même dispositif. Les pays participants sont informés du dispositif de forage (diamètre et profondeur) et du type de bois 6 mois avant la compétition.
- La ligne de départ et d'arrivée doit être clairement indiquée sur la perche.
- La ligne de départ doit se trouver 0,5 m avant la première branche sélectionnée et la ligne d'arrivée doit se situer 0,5 m après la dernière branche sélectionnée.
- Les perches doivent être sécurisées de manière à ne pas rouler et sont fixées sur une base à une hauteur de 60 cm.
- La distance entre la ligne de départ et d'arrivée est de 4,5 m.
- Aucune branche ne se trouve à 1 m avant la ligne de départ et à 0,5 m après la ligne d'arrivée.

Schéma 38 : zone à ébrancher 120° à gauche et à droite de la ligne médiane (correspond au diamètre de la perche)



5.4 Début et fin de l'épreuve

L'épreuve débute quand le juge donne le signal de départ et se termine lorsque l'extrémité du guide franchit la ligne d'arrivée.

Le concurrent peut cependant terminer l'épreuve avant en criant "stop" (par exemple, si la chaîne saute du guide à l'avant-dernière branche).

5.5 Evaluation de la prestation

- 200 points de base sont attribués
- Des points sont accordés pour le temps écoulé (voir tableau 16)
- Il existe des points de pénalité pour toute tâche exécutée incorrectement
- Toute violation aux règles de sécurité de travail entraîne une pénalité (voir tableau 1)
- 20 points de pénalité sont déduits pour tout faux-départ (sachant que le faux départ n'est avéré que si le concurrent n'a pas réagi à la demande de repositionnement du juge de ligne).

5.6 Etapes associées à l'ébranchage

Le concurrent doit essayer d'ébrancher la perche le plus rapidement possible sans endommager la perche ou laisser des chicots. Il doit observer les règles de sécurité en exécutant la tâche.

L'épreuve débute à la ligne de départ et l'ébranchage est effectué dans une direction définie. Les branches sont sciées et sont laissées à l'endroit où elles tombent.

Le concurrent s'avance dans la zone de départ à la demande du juge, fait démarrer la tronçonneuse et la dépose derrière la marque de départ sur la perche (toutes les parties de la tronçonneuse doivent se situer derrière la ligne de départ).

Le juge donne le signal de départ. Le temps est calculé à partir du moment où le juge donne le signal de départ jusqu'au moment où l'extrémité du guide franchit la ligne d'arrivée. Ensuite, le concurrent arrête la tronçonneuse et attend les instructions du juge.

Si la chaîne saute du guide, le concurrent peut terminer l'épreuve en criant "stop". Il peut cependant choisir de remonter la chaîne et de continuer l'épreuve.

Une fois la tâche effectuée, le concurrent et le chef d'équipe peuvent se placer de telle sorte qu'ils puissent regarder la prise de mesure. Cependant, ils ne peuvent être impliqués dans l'établissement des résultats ou la prise de mesure. Le concurrent ainsi que le chef d'équipe ont néanmoins le droit de faire appel de la décision par écrit dans le délai prescrit (30 minutes après l'évaluation).

5.7 Mesures et évaluations

Les points sont attribués pour :

La prestation :

Le concurrent reçoit 200 points pour la **prestation** ébranchage.

Le temps :

Le temps standard de l'ébranchage est de 30 secondes, ce qui correspond à un score de 200 points (avec une mesure de précision de 0,01 seconde). Si l'ébranchage est complété en moins de 30 secondes, deux points sont accordés pour chaque 0,5 seconde gagnée par rapport au temps de référence. Si plus de 30 secondes sont nécessaires pour terminer l'ébranchage, deux points de pénalité sont déduits pour chaque 0,5 seconde perdue par rapport au temps de référence (voir tableau 16).

Tableau 16

Temps d'ébranchage en secondes	Points	Temps d'ébranchage en secondes	Points
etc. + 2 points / 0,5 secondes		26,0 – 26,4	216
19,5 – 19,9	242	26,5 – 26,9	214
20,0 – 20,4	240	27,0 – 27,4	212
20,5 – 20,9	238	27,5 – 27,9	210
21,0 – 21,4	236	28,0 – 28,4	208
21,5 – 21,9	234	28,5 – 28,9	206
22,0 – 22,4	232	29,0 – 29,4	204
22,5 – 22,9	230	29,5 – 29,9	202
23,0 – 23,4	228	30,0 – 30,4	200
23,5 – 23,9	226	30,5 – 30,9	198
24,0 – 24,4	224	31,0 – 31,4	196
24,5 – 24,9	222	31,5 – 31,9	194
25,0 – 25,4	220	32,0 – 32,4	192
25,5 – 25,9	218	etc. - 2 points/0,5 secondes	

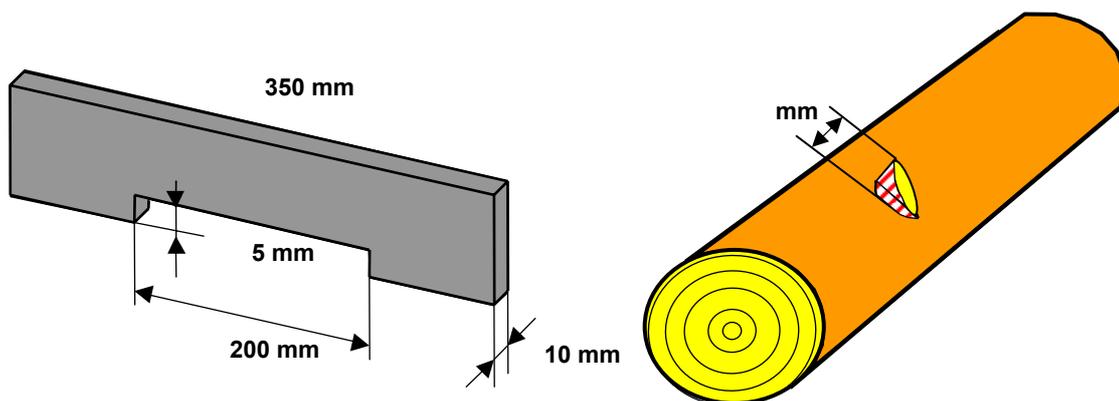
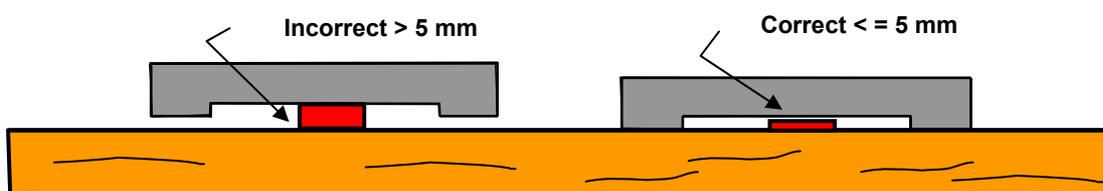
Des points de pénalité sont déduits dans les cas suivants :

Faux-départ :

Le concurrent reçoit une pénalité de 20 points s'il commence trop tôt.

Les chicots :

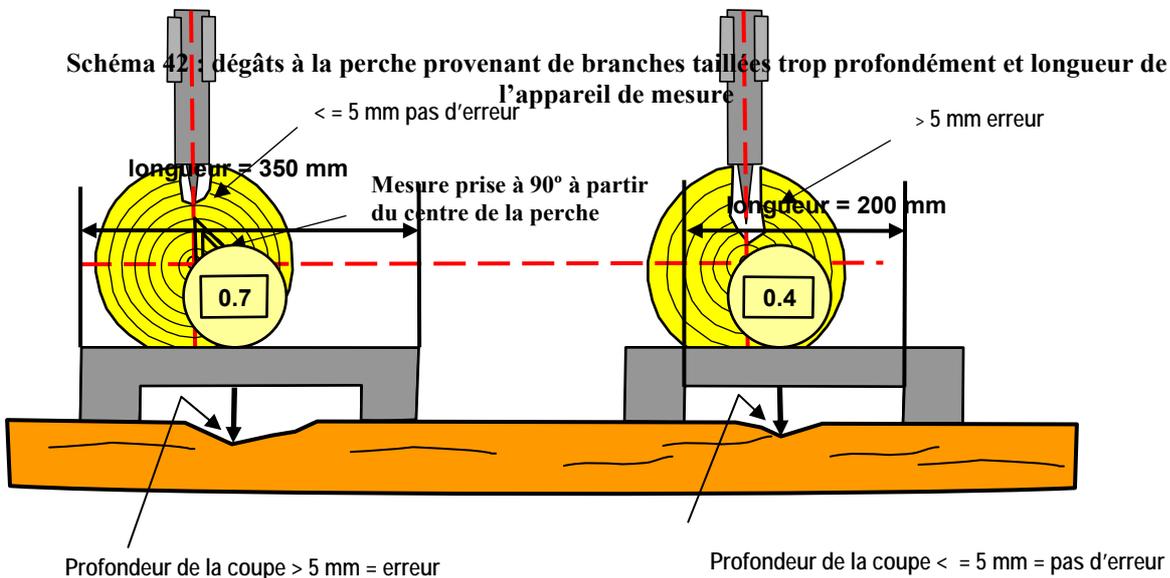
Le point le plus élevé des chicots est considéré pour le résultat pour les chicots sans prendre en compte le centre de la branche. Des points de pénalité sont encourus pour tout chicot plus haut que 5 mm. **Une pénalité de 20 points** est déduite par bout de branche. (voir schémas 39 et 40).

Schéma 39 : dimensions de l'appareil de mesure et mesure du point**Schéma 40 : Les chicots plus hauts que 5 mm sont évalués**

Dégâts à la perche :

Les dommages à la perche (d'une profondeur de plus de 5 mm) sont mesurés et enregistrés. Il existe une pénalité de 20 points pour chaque point de la perche endommagé. Les mesures sont prises à angles droits à partir du centre de la perche et à travers l'entièreté de la surface endommagée (voir schémas 41 et 42).

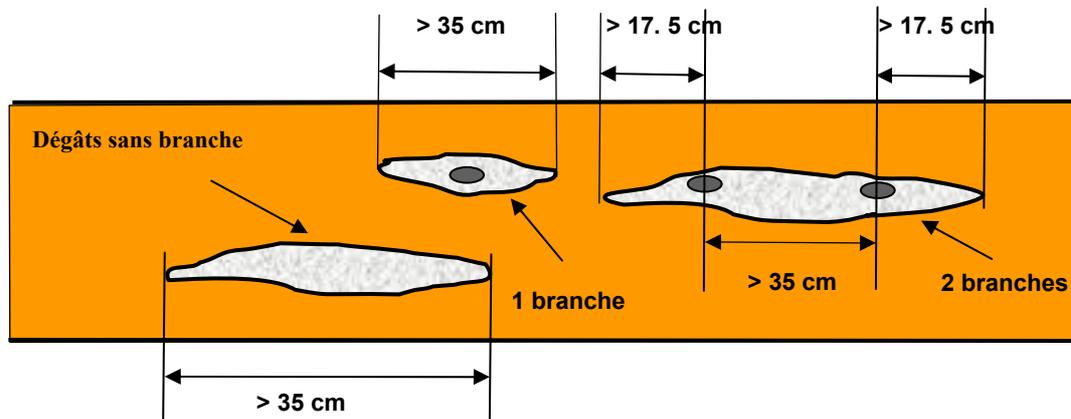
Schéma 41 : mesure des entailles trop profondes à 90° à partir du centre de la perche



Frottage :

Les entailles longitudinales sur la perche de 35 cm et plus sont considérées comme des dégâts à la perche peu importe la profondeur. Une **pénalité de 40 points** est encourue pour tout point endommagé (voir schéma 43).

Schéma 43 : dégâts causés durant l'ébranchage



Branches qui ne sont pas sciées

Le nombre de branches qui ne sont pas sciées ou partiellement sciées est comptabilisé et enregistré. Une pénalité de 30 points est déduite pour toute branche non sciée.

Des points de pénalité sont déduits dans les cas suivants :

Dégagement des branches lorsque la chaîne est en marche :

Il y a des points de pénalité si des branches sont dégagées pendant que la chaîne est en marche. Le nombre d'erreurs est comptabilisé. Il existe une pénalité de 20 points pour chaque erreur.

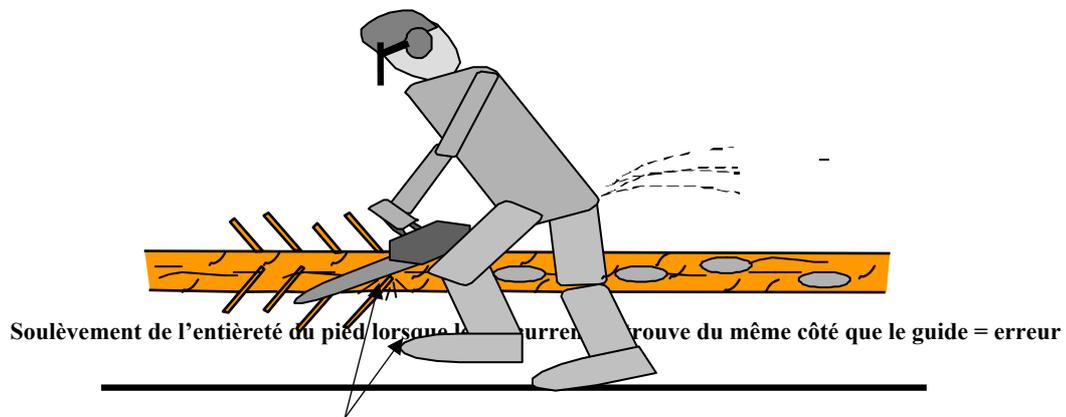
Règles de sécurité :

Violations aux règles de sécurité de travail : la pénalité dépend de la violation (voir tableau 1).

Mouvement incorrect :

20 points de pénalité sont déduits si le concurrent marche et en même temps se trouve du même côté de la perche que le guide. Les erreurs sont comptabilisées et enregistrées. Il y a erreur si le concurrent soulève entièrement le pied et se trouve du même côté que le guide (voir schéma 44)

Schéma 44 : mouvement incorrect pendant l'ébranchage (marche)



Les règlements s'appliquent à compter du 1.1.2014 remplaçant tous les autres règlements publiés préalablement

Bâle 31.12.2013

Pour l'ialc :

Président de l'ialc :

Secteur Règlementation et évaluation

Max Fischer

Markus Huber